

La lettre du SAGE SIOULE

N°3 - Septembre 2008

EDIT'eau

L'élaboration du **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux** de la Sioule établit ses fondations, obligatoirement basées sur une parfaite connaissance du milieu, dans la poursuite de l'état des lieux commencé en décembre 2006. Ce premier document d'étude, très complet, consiste notamment à **recueillir et analyser** l'ensemble des données et informations existantes à l'échelle du **bassin versant de la Sioule**, sans émettre à ce stade de préconisations d'aménagement.

Afin d'élargir la concertation, notamment aux usagers, et de compléter la réflexion de la Commission Locale de l'Eau (CLE), **plusieurs commissions thématiques ont été créées** autour des principaux enjeux déjà identifiés sur le SAGE Sioule.

Elles se sont réunies au cours du mois de juin et ont donné lieu à de nombreux échanges améliorant encore le niveau général et souvent très spécifique des connaissances.

Elles ont également permis la présentation des deux études sur le contexte migratoire de la Sioule et la première phase de l'étude sur le bilan des prélèvements/ressource de la Chaîne des Puys.

Une deuxième série de réunions de ces commissions devrait se dérouler en novembre afin de finaliser le document d'état des lieux et son atlas cartographique. La validation de l'état des lieux par la Commission Locale de l'Eau courant janvier 2009 permettra de lancer la deuxième phase d'élaboration du SAGE : le diagnostic.

La ressource en eau constitue certes notre patrimoine commun, mais surtout **l'héritage des générations futures**, travaillons d'urgence et ensemble à sa préservation.

Le Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE)
Pascal ESTIER

Sommaire

ETAT DES LIEUX : PREMIÈRES REUNIONS
DES COMMISSIONS THÉMATIQUES P.2

ETAT DES LIEUX : PREMIERS RÉSULTATS
D'ÉTUDE P.3

ÇA VOUS CONCERNE P.4



Etat des Lieux :

PREMIERES REUNIONS DES COMMISSIONS THEMATIQUES

Les 11, 12 et 19 juin 2008 ont eu lieu les premières réunions des commissions thématiques :

- Gestion des espaces et des espèces
- Gestion des ouvrages
- Qualité de l'eau
- Communication
- Gestion quantitative



Le but de ces commissions était d'une part, l'appropriation du document par le plus grand nombre et d'autre part, un travail sur la cohérence du plan et des données et sur la synthèse du document.

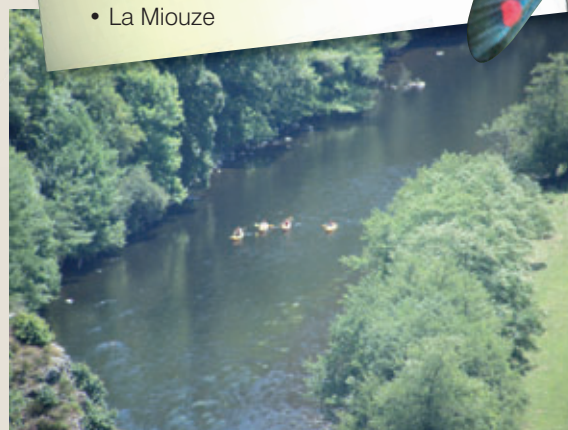
Ces commissions ont ainsi réuni une centaine de personnes autour de la table.

La SIOULE en Bref

La Sioule, cours d'eau long de 165 km, s'étend sur un bassin versant de 2556 km² (159 communes réparties sur 3 départements).

Ses principaux affluents sont :

- La Bouble
- Le Sioulet
- La Viouze
- La Miouze



ZOOM SUR

Le recensement des zones humides sur Le bassin du Sioulet

Grâce à leur fonctionnement naturel, les zones humides jouent un rôle de tampon épuratoire, réduisent l'intensité et la hauteur d'eau des inondations, soutiennent le débit des cours d'eau à l'étiage et contribuent à l'alimentation des nappes. Elles sont donc considérées comme des zones stratégiques pour la gestion de l'eau.

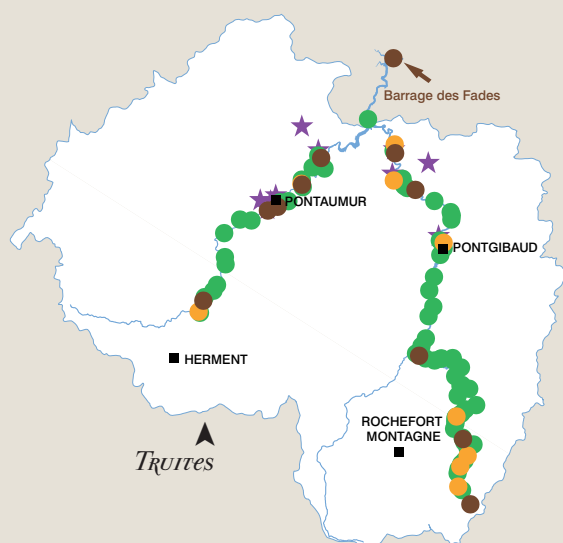
Dans cette optique, le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire-Bretagne propose une mesure spécifique de protection de ces zones. Sur le SAGE Sioule le bassin du Sioulet a été identifié comme prioritaire pour cet enjeu même si tout le territoire est concerné. Ainsi, depuis mars 2008 est mené un recensement de ces zones. Les premiers résultats montrent que plus de 9% (soit 58 km²) de ce bassin est couvert par des zones humides. La cartographie finale devra être validée par la Commission Locale de l'Eau avant publication.



Etat des Lieux : *PREMIERS RESULTATS* *D'ETUDE*

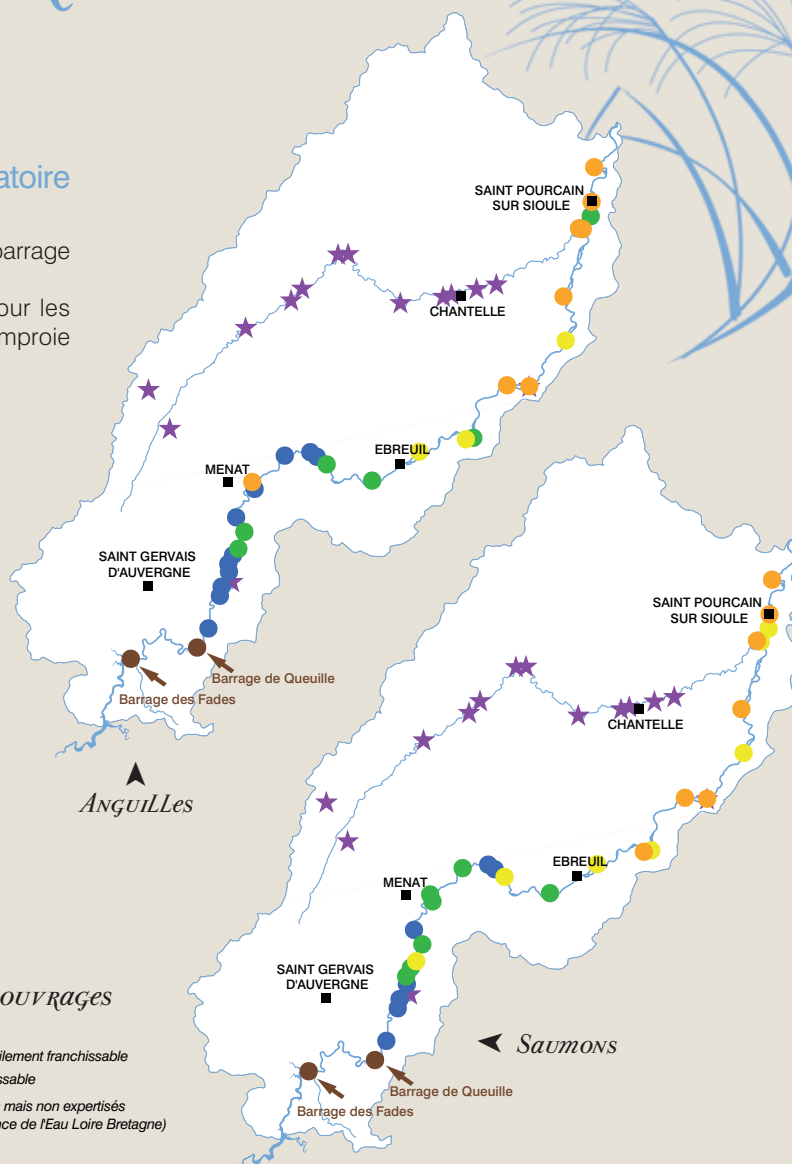
Deux études portant sur le contexte migratoire de la Sioule ont été menées :

- La première sur la Sioule et le Sioulet en amont du barrage des Fades avec pour espèce cible la truite.
- La deuxième sur la Sioule en aval de Queuille pour les poissons grands migrants : saumon, anguille, lamproie (ponctuels).



Evaluation de La franchissabilité des ouvrages (à La devalaison)

- | | |
|---|--|
| ● Absence d'obstacle | ● Obstacle très difficilement franchissable |
| ● Obstacle franchissable sans difficultés | ● Obstacle infranchissable |
| ● Obstacle franchissable mais avec risque de retard | ★ Ouvrages existants mais non expertisés
(bd ouvrages Agence de l'Eau Loire Bretagne) |
| ● Obstacle difficilement franchissable | |



Ruisseau de La Gourdonne

Suite de l'enquête menée par les Eco-collégiens du collège de Saint-Eloy-les-Mines



Dans la deuxième lettre du SAGE Sioule, nous vous présentons cette petite équipe de 20 collégiens qui s'était lancée dans une enquête portant sur les causes de la raréfaction voire la disparition de l'écrevisse pieds blancs dans le ruisseau de la Gourdonne. Après un an d'enquête auprès des riverains et de recherche sur le terrain, ils ont exposé leur enquête au lycée de Saint-Eloy-les-Mines





Agenda du SAGE

Novembre 2008 : Deuxième réunion des commissions thématiques.

Décembre 2008 : Validation des études sur la Chaîne des Puys

Janvier 2009 : Validation de l'état des lieux

Mars 2009 : Réunions publiques d'informations sur l'état des lieux

Vous êtes CONCERNÉS

Consultation publique sur l'eau et les milieux aquatiques

Du 15 avril au 15 octobre 2008, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne organise une consultation du public sur les orientations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Cette dernière sera suivie par une consultation en assemblées départementales* et régionales.

Qu'est ce que le SDAGE ?

C'est un document de référence pour la gestion de l'eau par grand bassin, comme le bassin Loire-Bretagne. Il décrit la stratégie pour atteindre le bon état écologique défini par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) de 2000. Le nouveau SDAGE, couvrant la période 2009-2015, est en cours d'élaboration et fait l'objet de la consultation.

Déroulement et objectif de la consultation

La consultation du public s'effectue à travers un questionnaire qui a été envoyé à chacun des foyers du bassin Loire-Bretagne. Un site internet est créé pour l'occasion www.prenons-soin-de-leau.fr, des débats publics sont organisés dans plusieurs villes du bassin pour présenter les enjeux et faciliter les échanges. Les informations recueillies seront ensuite transmises aux assemblées départementales* et régionales qui seront consultées fin 2008 début 2009. Ainsi, le Comité de Bassin pourra préciser, modifier les orientations ou compléter le projet de SDAGE, avant de l'adopter courant 2009.

Et le SAGE dans tout ça ?

Le SAGE est une déclinaison locale du SDAGE sur un territoire, ici la Sioule.

Les différents orientations et mesures dans ce document auront donc une incidence sur le SAGE.

*Conseils généraux, et régionaux, conseils économiques et sociaux régionaux, commissions locales de l'eau, établissements publics territoriaux de bassin, chambres de commerce et d'industrie, chambre d'agriculture, chambre des métiers.



Commission Locale de l'Eau du SAGE Sioule

Contact : Cécile FOURMARIER • Mail : fourmarier@combrailles.com

Retrouvez toutes les informations sur le SAGE Sioule sur www.combrailles.com - rubrique le Pays, ses acteurs et les politiques publiques- les outils réglementaires.

Directeur de publication : Pascal ESTIER - Président de la CLE • Conception et réalisation : Turbulences - Commission Locale de l'Eau • Imprimeur : xxxxxx
Crédits photos : Cécile FOURMARIER - Vincent MOLINIER - Conservatoire des Sites de l'Allier • Impressions : 4000 ex • ISSN : 1957-4754